

nation ardente et de sens moral relâché trouvent un champ plus vaste pour exercer leurs talents.

“ Telle était la position dans laquelle se trouvait M. Costigan pendant la session de 1884. Pour des raisons qui n'ont jamais été officiellement publiées, mais que tout le monde, du moins à Ottawa, connaissait bien, M. Costigan remit son portefeuille entre les mains de sir John Macdonald. Depuis deux ans, il faisait partie du Cabinet et était reconnu, de même qu'aujourd'hui, comme le représentant des Irlandais catholiques du Canada. A tort ou à raison, il crut que ceux-ci n'étaient pas traités avec la même impartialité que les autres éléments de la population et que le Gouvernement ne leur accordait pas la part de bénéfices et de privilèges à laquelle ils avaient droit. Obsédé par cette pensée et ne voulant pas prêter flanc à l'accusation de s'être laissé corrompre pour perpétuer un état de choses répudié par tout homme de vues élevées, M. Costigan sacrifia sa position, ses appointements et son bien-être à ce qu'il considérait comme son devoir et donna sa démission de ministre et de membre du Cabinet. Quelle fut la nature des négociations qui aboutirent, vingt-quatre heures après, à lui faire retirer cette démission, nous ne le savons pas plus que le *Mail*, et il est absurde de se lancer dans des suppositions. Voilà pourtant la véritable histoire de la démission de M. Costigan, et tout ce qu'en a raconté le *Mail* n'est que le produit de l'imagination.

“ Dans un discours prononcé à Kingston il y a quinze jours, M. Costigan a parlé de l'incident de 1884; malheureusement, il paraît qu'il en a placé la date à l'époque du scandale du Pacifique, en 1873. M. Costigan était alors simple député et, loin d'avoir aucune difficulté avec sir John Macdonald, il suivit son illustre chef sur les bancs de l'opposition, alors qu'il lui eût été loisible, s'il en avait eu envie, de se joindre aux déserteurs et de passer à l'ennemi.

“ Il est vrai que la démission de M. Costigan fut envoyée au moment de la discussion de l'emprunt du chemin de fer canadien du Pacifique. Il est vrai aussi que M. Costigan approuva la politique du Gouvernement d'accorder le prêt; mais il est absolument faux, quoi qu'en dise le *Mail*, qu'il se soit levé devant la Chambre et qu'il ait prononcé un discours contre le prêt auquel, en sa qualité de ministre, il avait donné son approbation. Lorsque M. Costigan se